

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Madame la secrétaire générale,

Mesdames, messieurs les Inspectrices et Inspecteurs.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour émettre un avis sur la préparation de la carte scolaire pour la rentrée 2020 en Meuse. La Meuse devait initialement rendre trois postes, nous aurons finalement, suite aux annonces du ministre de l'Education Nationale, un solde positif d'un poste dans le premier degré. Ce sont donc 4 postes supplémentaires qui nous ont été attribués pour mettre en œuvre l'annonce ministérielle de non fermeture des classes. Pourquoi cette annonce, quel rapport avec la crise sanitaire que nous traversons ? Nous nous le demandons toujours. A part un coup d'éclat médiatique pour permettre au ministre de briller devant les caméras nous ne voyons pas de réel lien avec la situation difficile que nous traversons. Les collègues volontaires qui accueillent les élèves dans les écoles qui sont restées ouvertes auraient préféré obtenir plus rapidement du matériel de protection. L'attribution de postes supplémentaires ne protège leur santé. Les collègues qui essaient d'assurer la continuité pédagogique auraient préféré être équipés du matériel nécessaire et avoir accès à des serveurs informatiques qui tiennent la charge plutôt que de voir quelques postes supplémentaires donnés au département.

Au delà, avec seulement 4 postes en plus pour annuler les 12 fermetures de classes qui étaient prévues, force est de constater que le compte n'y est pas et qu'encore une fois le ministère ne nous donne pas les moyens de mettre en œuvre ses annonces.

Pour l'Unsa-Education de la Meuse il est donc difficile d'émettre un avis positif sur l'attribution de ces 4 postes. En effet, puisque le ministère ne compense pas les fermetures de classe qu'il vous demande de suspendre, vous allez devoir fermer des postes de remplaçant et abandonner l'ouverture du poste de psychologue qui était prévue. Des postes souvent "invisibles" aux yeux des parents d'élèves, des élus et des médias.

Encore une fois la politique du chiffre se fait aux dépens de la qualité du système.

Combien d'élèves fragiles qui auraient pu être suivis par le psychologue l'année prochaine ne le seront pas ? D'autant plus qu'il faudra également gérer l'impact psychologique qu'aura eu la pandémie sur de nombreux élèves et personnels.

Combien d'élèves n'auront pas classe en cas d'absence de leur enseignant faute de moyens de remplacement suffisants l'année prochaine ? En sachant que le virus n'aura certainement pas disparu et qu'il est possible que de nombreux enseignants soient encore touchés. Un comble dans la période actuelle où la continuité pédagogique semble tellement tenir à cœur à notre ministre.

Au delà de ces quelques remarques sur la carte scolaire, l'Unsa Education profite de ce CTSD pour saluer l'engagement républicain de tous les enseignants qui assurent un accueil dans les écoles ouvertes, de tous les enseignants qui assurent de chez eux le suivi de leurs élèves et la continuité de la scolarité, de tous les personnels d'éducation et psychologues qui continuent à assurer leurs missions et de tous les personnels administratifs et d'encadrement qui permettent au système de continuer à fonctionner.

Je vous remercie pour votre attention.